

CAP Agricole Métiers de l'Agriculture support Maraîchage



Diplôme reconnu par le ministère de l'agriculture Niveau 3
RNCP 25306

Enregistrement de la certification 01/01/2025



Formation continue



9 mois ½



Taux de réussite
92,91%



Taux d'insertion
75%



Taux de satisfaction
81,81%

Objectifs

- Acquisition des compétences nécessaires pour accéder à l'emploi de salarié agricole ;
 - Validation du diplôme par blocs de compétences à travers des épreuves pratiques et entretiens d'explicitation en cours de formation.
- matériels dans un système en culture biologique



Organisation de la formation

Formation continue de 9 ½ mois comprenant 3 périodes de stage en entreprise:

- ↳ 903 h en centre de formation , cours théoriques, travaux pratiques, mises en situations professionnelles, visites.
- ↳ 294 h en entreprise dans une exploitation de la région.

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques dans l'exploitation du lycée

Les + de la formation :

- Certiphyto
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- Etre sorti(e) du système scolaire depuis plus d'un an.
- Utiliser le Compte Personnel de Formation.

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.

Modalités de sélection

Satisfaire aux évaluations organisées par la formation.

- Entretien sélectif de motivation ;
- Projet professionnel défini dans la culture des végétaux.

**Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*



Période d'entrée en formation
23 septembre 2024 au 13 juin 2025

Contenu de la formation

FORMATION GÉNÉRALE

- Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
 - Interagir dans son environnement social.
- = 210 heures

FORMATION TECHNIQUE

- Réaliser les travaux des cultures ;
 - Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement ;
 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.
 - Agroforesterie ;
 - Vente directe.
- = 693 heures



Modalités d'évaluation

Le stagiaire reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, il s'agit d'épreuve pratique avec entretien d'explicitation.

Frais pédagogiques et rémunération

- Aucun frais pédagogique à prévoir.
- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, CRBFC, CPF...)

Débouchés

- ↪ Salarié (e) d'exploitations agricoles.
- ↪ Salarié(e) de coopérative agricole, groupements d'employeurs.

Poursuites de qualification

- ↪ BAC Professionnel
- ↪ Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole



Pour contacter le CFPPA

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY
☎ 03.86.21.66.08 / 03.86.26.67.67 (Cosne)
✉ cfppa.nevers@educagri.fr
🌐 www.epleanevers.educagri.fr/